

AGENCE PANAFRICAINNE
DE LA GRANDE MURAILLE VERTE
APGMV



PAN-AFRICAN AGENCY
OF THE GREAT GREEN WALL
PAGGW

الوكالة الإفريقية للسور الأخضر الكبير

PREMIERE REUNION MINISTERIELLE DES PAYS MEMBRES
DE LA COMMISSION CLIMAT POUR LA REGION DU SAHEL
(CC-RS) ET CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA
DESERTIFICATION ET L'ECONOMIE VERTE (CIDEV)

NIAMEY 26-28 JUILLET 2018

**RAPPORT DE MISSION
DE LA DELEGATION DE L'AGENCE PANAFRICAINNE DE LA
GRANDE MURAILLE VERTE (APGMV)**

INTRODUCTION ET CONTEXTE

Le **28 juillet 2018** se sont tenues à Niamey, République du Niger, la première Réunion ministérielle des Pays membres de la Commission Climat pour la Région du Sahel (CC-RS) sur le processus d'opérationnalisation du Plan d'Investissement Climat pour la Région du Sahel (PIC-RS) et la Conférence Internationale sur la Désertification et l'Economie Verte (CIDEV). Ces rencontres ministérielles ont été précédées de la 2^{ème} réunion du Groupe de Travail Conjoint (GTC) des pays membres de la Commission Climat de la Région du Sahel sur l'élaboration du Plan d'Investissement Climat pour la Région du Sahel pour la période 2018-2030.

La délégation de l'**Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV)** conduite par le **Prof Abdoulaye DIA**, Secrétaire Exécutif de l'Agence comprenait également **Monsieur Abakar Mahamat ZOUGOULOU**, Directeur Scientifique et Technique et **Dr Aminata CORRERA**, Chef de service Recherche & Développement pour le segment expert.

La Commission Climat pour la Région du Sahel présidée par le Niger est l'une des trois (3) Commissions Climat en Afrique décidées par les Chefs d'Etat et de Gouvernement lors du premier Sommet Africain de l'Action en faveur d'une convergence continentale tenu le 16 novembre 2016 à Marrakech, en marge de la COP 22.

La Conférence Internationale sur la Désertification et l'Economie Verte (CIDEV) a été initiée par le Président de la République du Niger et la Secrétaire Générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) dans le but d'impulser une dynamique d'actions pour la mise à l'échelle des bonnes pratiques de Gestion Durable des Terres et d'Economie Verte dans les pays du Sahel.

La problématique de la gestion climatique au Sahel est une question de défis et d'engagements des Etats membres de l'APGMV. Dans le cadre de la gestion des problématiques du Sahel, l'APGMV à travers la mise en œuvre de l'Initiative de la GMV intégrant les Objectifs des trois (3) Conventions internationales sur le Changement climatique, la Désertification et la Biodiversité et le défi des Objectifs du Développement Durable (ODD) sur la trajectoire 2030 et la gestion des flux migratoires dans la Région du Sahel, apporte dans sa phase d'opérationnalisation, une réponse appropriée.

Dans le Cadre du Financement des Actions prioritaires d'urgence (2016-2020) de gestion du Sahel, l'APGMV a élaboré une seconde phase de planification opérationnelle (2016-2020) assortie d'un Plan d'Investissements d'urgence (PIU) des Programmes et Projets Prioritaires mis en œuvre par les Etats membres, des Projets Régionaux Structurants (PRS) ainsi que le Programme Conjoint **Restauration, Développement et Migration pour la Résilience au Sahel (REDEMI/RESSAHEL)** qui consolide l'essentiel des initiatives existantes dans la région Sahel et répond parfaitement à l'objectif recherché de mise en cohérence et de rationalisation des sollicitations financières.

Au titre du Projet REDEMI/RESSAHEL, initié par l'APGMV, la BAD et la FAO et ouvert aux autres porteurs d'Initiatives sur le Sahel, une Table Ronde des PTF sur le financement des Programmes et Projets de la GMV est envisagée d'ici la fin 2018.

Le présent Rapport de la délégation de l'APGMV sur sa Participation aux rencontres de Niamey du 26 au 28 juillet 2018 présente d'abord le segment expert du 26-27 juillet, ensuite la session ministérielle du 28 juillet.

II. Segment Experts : 2^{ème} réunion du Groupe de Travail Conjoint (GTC) de la Commission Climat de la Région du Sahel (CC-RS)



Photo 1 : Photo de famille de la Réunion des Experts du Groupe de travail Conjoint pour la Commission Climat de la Région du Sahel

2.1. OBJECTIF DE LA REUNION GTC

L'objectif principal de cette réunion préparatoire à la rencontre ministérielle du 28 juillet 2018, est d'examiner et valider les documents techniques soumis à l'appréciation de la Commission dans le cadre de l'élaboration du Plan d'Investissement Climat pour le Région du Sahel (PIC-RS) pour la période 2018-2030. Spécifiquement, il s'agit de :

- examiner et valider le rapport diagnostic du PIC-RS ;
- examiner et valider le canevas du cadrage pour la formulation du PIC-RS ;
- examiner et valider le mandat du GTC ;
- formuler des recommandations.

2.2. PARTICIPANTS A LA REUNION

Etaient présents à cette réunion du GTC :

- les délégués des pays membres de la Commission Climat pour le Sahel suivants: Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Djibouti, Mali, Mauritanie, Niger, Soudan, Sénégal et le Tchad. Il a été relevé l'absence du Nigeria, de l'Ethiopie, de l'Erythrée, du Cap-Vert.
- le représentant de la Commission Climat du Bassin du Congo ;
- le Maroc en tant que pays partenaire fondateur de trois commissions ;
- les représentants des institutions et organes sous régionaux et internationaux tels que la CEDEAO, l'OMVG, le CILSS/AGRHYMET, l'ALG, l'APGMV, la Banque Africaine de Développement, l'UNCCD, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF),
- les représentants de structures nationales nigériennes de l'Environnement, de la Santé, de l'Hydraulique et de Transport), les ONG, les institutions de recherches (SFR/Racines) et les associations œuvrant dans le domaine des changements climatiques.

La cérémonie d'ouverture, tenue au Palais des Congrès a été présidée par le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, Mr Almoustapha Garba en présence des membres du Gouvernement, du Directeur de Cabinet Adjoint du Président de la République du Niger et du Gouverneur de la Région de Niamey.

Le représentant de l'OIF, Monsieur Jean Pierre NDOUTOUM a délivré un message avant l'allocution du Ministre de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable du Niger.

2.3. TRAVAUX DE LA REUNION

2.3.1 Contributions techniques et Principales Résolution du CTC/CCS

a) Présentation sur le changement climatique au Sahel

Une présentation a été faite par Dr. LONAISAKA de SFR/RACINES Sahel et a été axée sur les tendances actuelles des paramètres climatiques au Sahel : l'étude s'est focalisée sur les observations des paramètres climatiques au Sahel sur les tendances futures des pays du Sahel et de l'Afrique en général sujette à un réchauffement important, les risques climatiques majeurs ainsi que les défis notamment la mise œuvre des CDN, la production et diffusion de connaissances sur le temps et le climat, la Synergie entre institutions de recherche.

b) Présentation et Examen du Rapport Diagnostic pour l'élaboration du Plan d'Investissement Climat pour la Région du Sahel (PIC-RS) 2018-2030

Une présentation succincte du Rapport diagnostic a été faite par l'équipe des Consultants qui se résume autour de :

- la Vulnérabilité de la Région du Sahel ;
- les Politiques, stratégies et programmes mis en œuvre ;
- les Contributions Déterminées Nationales (CDN) ;
- les Organismes de bassin ;
- les Organisations d'intégration sous-régionale ;
- la Communication et plaidoyer ;
- les Mécanismes institutionnels ;
- les Opportunités de financement et conditions d'accès ;
- la Capitalisation des expériences.

Après examen le document a été validé sous réserve de la prise en compte des observations susmentionnées.

c) Présentation et examen de la Note d'orientation et de cadrage

La note d'orientation et de cadrage présentée s'articule autour de la démarche, l'identification des problèmes centraux, les Objectifs du PIC-RS, les Axes stratégiques et résultats attendus, la structure programmatique du PIC-RS, les Actions majeures par sous-programme ainsi qu'un Plan de rédaction du PIC-RS.

Le document portant note d'orientation et de cadrage a été validé après intégrations des inputs des participants.

d) Examens et validation du mandat, organisation et fonctionnement du GTC

Le draft sur le mandat, l'organisation et le fonctionnement du GTC par les consultants a été examiné et validé après intégration de compléments sur la mission, le fonctionnement et la composition du GTC notamment en y intégrant des représentants de la Commission du

Bassin du Congo et des Etats insulaires à titre consultatif et des représentants du Royaume du Maroc, partenaire fondateur des trois Commissions et également à titre consultatif et l'engagement de certaines institutions (CEEAC ; APMGV ; OMVG ; Centre de Compétence sur le Changement Climatique (4C) de Royaume du Maroc, la Commission Climat du Bassin du Congo, Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) ; SFR/RACINES et WASCAL) à accompagner le GTC dans sa mission.

2.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Au sortir des deux (2) jours de concertations qui se sont déroulées de manière inclusives et participatives, le GTC est parvenu à la grande satisfaction de tous les participants à valider les documents qui lui ont été soumis sous réserve d'intégrer les observations apportées par la plénière. Les échanges se sont déroulés de manière inclusive et participative. La réunion a permis d'atteindre les résultats escomptés :

- la validation technique du rapport diagnostic pour l'élaboration du PIC-RS ;
- la validation technique de la note d'orientation et de cadrage de l'élaboration ;
- l'élaboration et la validation technique du mandat, de la composition et du fonctionnement du GTC.

Par ailleurs, certaines institutions ont affirmé leurs engagements d'accompagner le GTC dans sa mission (CEDEAO, CEEAC, APMGV, OMVG, Centre de Compétence sur le Changement Climatique (4C) du Royaume du Maroc, SFR/RACINES et WASCAL).

A l'issue de la validation des documents de travail, le GTC a formulé les recommandations ci-dessous :

- ***A l'endroit de la Réunion des Ministres des pays membres de la CC-RS :***
 - Que le GTC soit retenu comme le dispositif technique du suivi de l'opérationnalisation de la CC-RS notamment dans le cadre de la mise en œuvre du PIC-RS ;
 - Que la CC-RS assure le bon fonctionnement du GTC.
- ***A l'endroit des Points focaux des pays membres et des organisations de l'espace de la CC-RS :*** Continuer à faciliter la collecte d'informations à l'équipe des consultants ;
- ***A l'endroit des consultants :*** Respecter l'agenda pour arriver à apprêter tous les documents nécessaires pouvant servir au Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernements pour le mois de novembre 2018 pour la mobilisation des ressources ;
- ***A l'endroit des trois Commissions Climat :*** Favoriser la synergie et la concertation entre les commissions du Bassin du Congo, des Etats Insulaires et du Sahel.

III. SESSION MINISTERIELLE

La session ministérielle s'est tenue le 28 juillet 2018 au Palais des congrès de Niamey sous la présidence de **Monsieur Almoustapha GARBA**, Ministre de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du développement Durable du Niger.



Photo 2 : Les ministres et Représentants des hautes institutions (4^{ème} à partir de la gauche le SE de l'APGMV)

III.1 La Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a enregistré les allocutions suivantes :

- le mot de bienvenue de M. le Gouverneur de la Région de Niamey,
- le message de **M. Jean-Pierre NDOUTOUM**, Directeur de l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD),
- le mot de **M. Nouridine K. DIA** Représentant résident de la Banque Africaine de Développement (BAD) au Niger,
- le mot de **Mme la ministre de l'Environnement de la Côte - d'Ivoire**, Présidente de la Conférence des Ministres Africains de l'Environnement (CMAE),
- le discours d'ouverture de **Monsieur Almoustapha GARBA**, Ministre de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du développement Durable du Niger, pays hôte de la conférence.

III.2 Participants à la rencontre

Sont conviés à cette première Réunion ministérielle de la CC-RS et du CIDEV, les Ministres Africains en charge de l'Environnement de la Région Sahel ainsi que la Ministre de l'Environnement du Congo, présidente de la Commission Climat pour le Bassin du Congo et celui du Royaume du Maroc, les hauts Responsables des institutions techniques et financières sous régionales et régionales du champ.

III.3 ACTIVITES

III.3.1 Réunion ministérielle

La réunion ministérielle a pour objectifs d'échanger et de valider :

- le Rapport du Groupe de travail sur le Plan d'Investissement Climat pour la Région du Sahel ;
- le Rapport des Experts sur la Conférence Internationale sur la Désertification et l'Economie Verte (CIDEV) et ;
- l'Appel de Niamey sur la Neutralité en matière de Dégradation des Terres et l'Economie Verte.

D'entrée, une introduction du cadre de la réunion ministérielle a été présentée par le Président de la Commission Région du Sahel, **Monsieur Almoustapha GARBA**, Ministre de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du développement Durable du Niger.

Dans un premier temps, les experts ayant travaillé sur le PIC-RS ainsi que ceux sur le CIDEV ont tour à tour présenté leurs rapports. Des échanges sur la forme et le fonds ont permis d'améliorer et de valider lesdits Rapports sous réserve de l'intégration des observations faites. Les rapports validés sont en annexe du présent Rapport de mission.

Sur la base de la validation du Rapport Diagnostic des consultants et du Rapport du CIDEV, il a été examiné, le draft d'un document intitulé « **Appel de Niamey sur la Neutralité en matière de Dégradation des Terres et l'Economie Verte** ». Ledit document, également en annexe de ce Rapport de Mission a été amendé et validé par la réunion ministérielle.

III.2.2 Activités de la délégation de l'APGMV, en marge de la Réunion ministérielle

Le Secrétaire Exécutif a diligenté en marge de la première Réunion ministérielle de la CC-RS et du CIDEV, une mission d'évaluation des sites de l'Agence nationale de la GMV du Niger. Dr. Aminata CORRERA, Chef de service Recherche & Développement qui a représenté l'APGMV à la Réunion du Comité Technique des Experts a effectué une mission de terrain sur un des quatre (4) sites où sont implantés les projets pilotes de Fermes Agricoles Communautaires Intégrées (FACI) sur cofinancement de l'APGMV. Le Rapport de cette mission de terrain est joint en annexe.

L'APGMV dans le cadre de ses activités de plaidoyer a enrichi sa plateforme partenariale. En effet, deux Accords de coopération ont été signés entre l'APGMV et le **G5 Sahel** ainsi qu'avec le **Comité Inter Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS)**.

III.2.2.1 Signature de l'Accord cadre de Partenariat APGMV/G5 Sahel

La première cérémonie de signature de l'**Accord cadre de Partenariat** entre l'APGMV et le **G5 Sahel** s'est faite entre le Secrétaire Exécutif de l'APGMV, **Prof Abdoulaye DIA** et le Secrétaire Permanent du **G5 Sahel M. Mamane SIDIKOU**.



Photo 3 : Poignées de mains entre le SE de l'APGMV, Prof Abdoulaye DIA et le SP du G5Sahel M. Mamane SIDIKOU après la signature de l'Accord cadre de Partenariat

Cette signature réaffirme la volonté des deux institutions à œuvrer pour travailler en synergie dans le cadre de la mise en œuvre de leurs Stratégies respectives. Cette synergie prend en compte l'identification, l'élaboration, l'exécution, le suivi et l'évaluation des programmes et projets conjoints et touche de façon spécifique le Développement des activités opérationnelles de terrain (projets d'adaptation et de résilience au changement climatique) ; les Actions communes de communication et de plaidoyer ; le renforcement des capacités à la base sur la gouvernance et le développement économique local dans l'espace sahélien ; le renforcement des dispositifs de suivi et évaluation des actions et d'Alerte Précoce ; l'organisation en commun d'événements internationaux, régionaux, nationaux et locaux. Un programme d'Actions triennal est en finalisation pour concrétiser ce partenariat.

III.2.2.2 Signature du Protocole de coopération entre l'APGMV et le CILSS

La seconde cérémonie de signature a été faite entre le Secrétaire Exécutif de l'APGMV, Prof Abdoulaye DIA et le Secrétaire Exécutif du CILSS, représenté par le Secrétaire Exécutif Adjoint, M. Issa Ibrahim LUMUMBA. Il faut signaler que le Secrétaire Exécutif du CILSS, en mission a, au préalable, signé ledit Protocole.



Photo 4 : Poignées de mains entre Le SE de l'APGMV et le SEA du CILSS à l'issue de la signature du Protocole de partenariat

Le **Protocole de coopération** définit le cadre et les modalités de coopération et de partenariat entre l'APGMV et le CILSS. Il vise l'atteinte des objectifs fixés dans les

domaines d'intérêt communs notamment la mise en cohérence des stratégies et Plan d'Actions. Il porte spécifiquement sur la réflexion stratégique et prospective, le développement des activités opérationnelles de terrain, le renforcement des systèmes de production à la base et la mise à l'échelle des techniques de productions locales éprouvées, l'identification et le développement de thématiques de recherche scientifique et des actions de formations et d'échanges d'expériences sur la sécheresse et la désertification, le renforcement des dispositifs de surveillance environnementale et d'Alerte Précoce ainsi que l'organisation en commun d'événements, etc.

A l'issue de ces deux séances de signature, les trois signataires ont fait une photo commune montrant leur volonté de travailler en synergie et ce, en présence du représentant du ministre de l'environnement, de la Salubrité Urbaine et du développement Durable du Niger.



Photo 5 : De gauche à droite M. le directeur de Cabinet du Ministre du Niger, Prof Abdoulaye DIA, SE de l'APGMV, M. Mamane SIDIKOU, SP du G5Sahel et M. Issa Ibrahim Lumumba, SEA du CILSS.

III.2.2.3 Rencontre avec Mme la Ministre du Tourisme et de l'Environnement du Congo.

Le Secrétaire Exécutif a eu une séance de travail avec **Son Excellence, Mme Arlette Soudan NONAULT**, Ministre du Tourisme et de l'Environnement de la République du Congo. Mme la Ministre préside la Commission Climat de la région Afrique Centrale (Bassin du Congo) dont le Tchad pays membre de l'APGMV en fait partie. Elle est assistée par **M. Honoré TABUNA**, Coordonnateur Valorisation de la biodiversité et Economie de l'Environnement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), son directeur de cabinet et son assistante.

Le Secrétaire Exécutif de l'APGMV, Prof Abdoulaye DIA est accompagné de **Monsieur Abakar Mahamat ZOUGOULOU**, Directeur Scientifique et Technique. Dans son liminaire, le Secrétaire Exécutif de l'APGMV a remercié SEM la Ministre pour tout l'intérêt porté aux grandes questions de développement de l'Afrique et particulier les questions relatives à l'environnement. Il a ensuite mis en exergue le lien étroit entre les terroirs sahéliens et les écosystèmes du Bassin du Congo. Il a signalé que la désertification subie actuellement par la Région sahélienne est une menace pour les pays du Bassin du Congo et que les efforts faits dans le cadre de la mise en œuvre de la Grande Muraille Verte constituent un verrou et un rempart d'où la nécessité de collaborer avec plus de synergie. Il a poursuivi en signalant le plaidoyer fait par l'APGMV en direction de la CEEAC pour un Accord de coopération et la collaboration envisagée par l'Agence auprès de l'Agence Gabonaise d'Etudes et d'Observation Spatiale (AGEOS) qui sont des instruments à réactualiser.

Mme la Ministre a remercié le Secrétaire Exécutif et s'est dite très enchantée de cette rencontre qu'elle met au compte d'un début de collaboration fructueuse entre l'APGMV et la Commission Climat pour la Région Afrique Centrale qu'elle dirige. Elle a expliqué que malgré le potentiel forestier important existant dans le Bassin du Congo qui constitue le second poumon écologique de la planète, les effets du Changement climatique actuel déjà ressentis par les pays du Bassin du Congo font qu'une solidarité avec les pays de la bande sahélienne s'avère indispensable.

Elle a également insisté sur le potentiel qui existe dans la bande sahélienne qui, avec cette approche de la GMV assurera le bien être des populations et contribuera à la lutte contre les fléaux environnementaux. Elle a affirmé que c'est dans l'intérêt des pays du Bassin du Congo de travailler en étroite collaboration avec ceux de la Bande Sahélienne d'Afrique. Elle a également cité un exemple de la contribution de cette zone de l'Afrique à travers la poussière du Bodélé qui prend sa source dans la vallée du Djourab (Tchad) et qui alimente le plancton dans l'océan atlantique mais aussi et surtout, la forêt amazonienne.

Mme la Ministre au vu des intérêts convergents entre les deux écosystèmes, de la pertinence de l'approche Grande Muraille Verte et de son impact positif pour le Bassin du Congo a souhaité inviter l'APGMV à participer à la rencontre qu'organisera la Commission Plan d'Investissement Climat pour le Bassin du Congo, prévue le 31 Août à Brazzaville (Congo).

III.2.2.4 Rencontre avec le Représentant résident de la BAD au Niger

Le Secrétaire Exécutif de l'APGMV, Prof Abdoulaye DIA a rencontré M. Nouridine K. DIA, représentant résident de la Banque Africaine de Développement au Niger. Le Secrétaire Exécutif l'a mis en contact avec le Directeur Scientifique et Technique (DST) pour une séance de travail.

Le DST a expliqué au Représentant résident, la vision de l'Initiative GMV, sa similitude avec la stratégie décennale de la BAD pour les régions Saharo Sahéliennes, le processus enclenché avec son institution et les attentes des Etats membres. La BAD a-t-il dit est désignée partenaire stratégique et chef de file des Partenaires Techniques et Financiers en collaboration avec la FAO et l'APGMV où il est envisagé la reformulation des projets du Programme conjoint REDEMI, la préparation et l'organisation d'une Table Ronde des bailleurs.

Le Représentant Résident s'est dit très ravi des défis soulevés et du rôle de l'APGMV dans ce processus et surtout de la démarche entamée avec la BAD. Il a affirmé qu'il mettra tout en œuvre pour que les objectifs assignés puissent être atteints.

III.2.2.5 Rencontre avec le Ministre de l'Environnement des Ressources Naturelles et du Développement Physique du Soudan

Le Secrétaire Exécutif a eu un entretien avec SEM Abdelgadir HILAL, Ministre de l'Environnement des Ressources Naturelles et du Développement Physique du Soudan. Au cours de l'entretien, ont été évoqués, l'état d'avancement de l'étude sur la Banque GMV Carbone, la nécessité de mettre en place une Alliance nationale GMV et la création d'une Agence nationale GMV.

Pour ce qui concerne l'étude sur la mise en place de la banque GMV carbone, le Secrétaire Exécutif de l'APGMV a informé le Ministre de l'appui apporté par le PNUD dans la

finalisation de cette étude. Un consultant sénior a été recruté et que Dr Mariam AIKHEIR consultante du Soudan qui a co-élaboré le document de base sera désignée consultante associée.

Le Secrétaire Exécutif a rappelé le Ministre des lettres transmises sur la mise en place des Alliances nationales GMV et la création par le Soudan de son Agence nationale GMV conformément à la Convention de l'APGMV qui sont des instruments très importants pour la mise en œuvre de la Grande Muraille Verte.

III.4 CONCLUSION

La participation de l'APGMV à la première Réunion ministérielle de la CC-RS et du CIDEV a été d'une très grande utilité pour l'APGMV. Les partenariats signés avec le G5 Sahel et le CILSS, les rencontres bilatérales avec les diverses institutions sont autant d'opportunités qui permettront de faire avancer les différents dossiers.

« Pour la délégation »

Le Directeur Scientifique et Technique.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.